



N° d'épreuve FFM 358
 Moto-Club as du guidon
 N° d'affiliation C 3020
 Date 23-03-2018
 Lieu St Christophe de double 'des étangs'
 Organisateur technique -
 E-mail lesasduguidon@yahoo-FR
 Téléphone 06-87-63-73-82

endurokid
 F.F.M. FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : Trophée de France Enduro Kid Epreuve hors trophée de France

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course Didier Soulaux Licence: 022473
 Président du Jury ou Arbitre* MARDAÏEN Jean PAUL Licence: 278882
 Membre du Jury Licence:
 Membre du Jury Licence:
 Commissaire technique responsable MR EVRAD MARCEL Licence: 213991
 Responsable du chronométrage CHRONOMETRAGE d'agutaine (Sous Réserve) Licence:

Article 3 Catégories et Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

Poussins
 Age de 7 à 10 ans
 Cylindrée 65cc boîte à vitesse mécanique
 Spéciales 4 spéciales maximum
 Temps de liaison 45 min maximum
 Temps de pause² 45 min

Benjamins
 Age¹ de 9 à 11 ans
 Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
 Spéciales 4 spéciales maximum
 Temps de liaison 45 min maximum
 Temps de pause² 45 min

Minimes
 Age¹ de 12 à 13 ans
 Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
 Spéciales 5 spéciales maximum
 Temps de liaison 45 min maximum
 Temps de pause² 45 min

Cadets
 Age¹ de 14 à 15 ans
 Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
 Spéciales 5 spéciales maximum
 Temps de liaison 60 min maximum
 Temps de pause² 30 min

Espoirs
 Age¹ de 13 à 16 ans
 Cylindrée 125cc 2T ou 150cc 4T maximum
 Spéciales 6 spéciales maximum
 Temps de liaison 60 min maximum
 Temps de pause² 30 min

Les catégories suivantes peuvent participer dans le cadre des épreuves d'enduro kid :

Elite
 Pilotes âgés de 17 ans en 125cc 2T ou 150cc 4T.

Minikids
 Sous forme de démonstration éducative uniquement.
 Pilotes âgés de 6 à 8 ans.

Féminines
 Catégorie réservée aux pilotes Féminines.

¹ Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au 1er Janvier 2019.
 Les pilotes devront avoir l'âge minimum à la veille de l'épreuve.
² temps de pause observé entre la fin de la spéciale et le départ pour la liaison suivante.

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical NEAU Alain

Nombre de secouristes 6

Nombre d'ambulance(s) 1 ou 2

Hôpital le plus proche 20 km Libanne

Temps de trajet (en min) 20 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Adresse "Les Stages"
33230 Saint Christophe de Double

Nombre de participants : 100

Caractéristiques :

Le parcours de l'épreuve n'emprunte en aucun cas des voies ouvertes à la circulation publique.

Nombre de tronçon(s) de liaison 3

Longueur de la boucle 35 à 40 km

Nombre de spéciale(s) 1

Longueur de la spéciale 35 à 40 km



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : 23-12-2018

Moto-Club Des As Du Guidon
N° Association : W333002431
N° Affiliation FFM : C3028

Visa de la Ligue

Date : 1 mars 2019



Visa de la FFM

Date : 05/03/2019

Numéro : 19/0208





N° d'épreuve FFM 358
 Moto-Club AS DU GUIDON
 N° d'affiliation C3028
 Date 23 03 2019
 Lieu Saint charles de double
 Organisateur technique -
 E-mail lesaduguidons@yahoo.fr.
 Téléphone 06-81-64-73-82

HORAIRES PREVISIONNELS*

Date *27/03/2019 C.A
23/03/2019 C.T
course

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
* 16h	19h	Contrôles Administratifs	notas 50/05/85/125/150	3h
* 16h	19h	Contrôles Technique	notas	3h

23/03/2019

7h	8h	- Contrôles Administratifs	notas	1h
7h	8h	- Contrôles Technique	notas	1h
9h	17h	- Course	notas	

ADHESION A LA POLICE D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE DE L'ORGANISATEUR
VALANT ATTESTATION

N° D'ADHESION : 794204 / 219 101

ASSURE : **MOTO CLUB DES AS DU GUIDON**

• 33230 SAINT CRISTOPHE DE DOUBLE

COMPETITION : **ENDURO KID DE NOUVELLE-AQUITAINE**

LIEU :

CATEGORIE : **NATIONALE**

TYPE : **ENDURO KID**

N° D'AGREMENT : **358**

DUREE : **1 JOUR**

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : **23/03/2019**

JUSQU'AU : **23/03/2019**

Pour toutes les compétitions, sauf initiation et démonstration, il est convenu que la couverture intègre les sessions d'entraînement qui peuvent avoir lieu la veille du premier jour.

Pour les épreuves **NOCTURNES UNIQUEMENT**, la garantie s'applique automatiquement jusqu'à 2H00 le jour suivant la manifestation.

Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport.

Capital couvert par sinistre :

10 000 000 € mais avec les sous-limites suivantes :

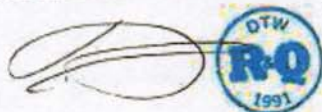
- 6 100 000 € en cas de dommages corporels
autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile
- 500 000 € en cas de dommages matériels
autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile.

La présente attestation est conforme aux exigences de l'Article D321-4 du Code du Sport.

*Police souscrite par la FFM au nom de " **MOTO CLUB DES AS DU GUIDON** " qui lui est affilié.

Auprès de DTW 1991 Underwriting Limited

Le Preneur d'Assurance



Villeurbanne, le **01/03/2019**

GRAS SAVOYE WILLIS TOWERS WATSON, société de courtage d'assurance et de réassurance
Bat. C1 - Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps CS 70120 - F 69628 VILLEURBANNE Cedex France - Tél 33(0)4.72.34.90.20 - Fax : 33(0)4.72.34.90.29
sportsmecaniques@grassavoie.com

Siège Social : Immeuble Quai 33 - 33 quai de Dion-Bouton - CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex
Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - <http://www.grassavoie.com>
Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637.
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>).
Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 02' 38" E
Latitude : 45° 05' 36" N

enduro kid

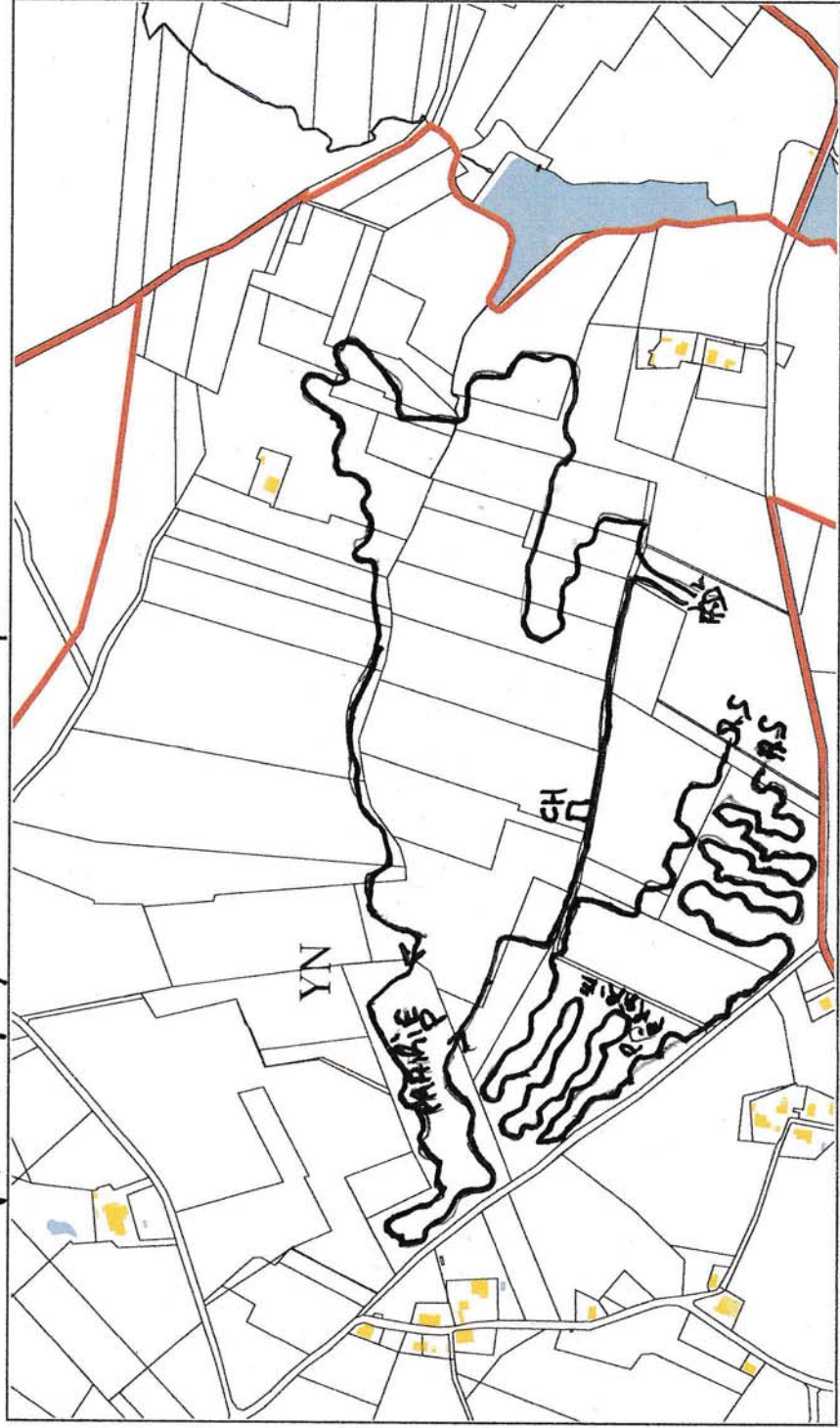
Commune Saint Christophe de double

Lieu dit : des éangs

33030 St Christophe de double

- Depart liaison : parcelle n° 51 éangs du Nouble
et ARRIVEE

- speciale depart/ARRIVEE = parcelle 47



D.S : Depart spéciale } 38 Mhs
 P.S : ARRIVEE spéciale } 38 Mhs

D' = Depart Liaison } 4,150 Mhs
 A' = ARRIVEE Liaison } 4,150 Mhs
 C-H = Contrôle Horaire. Groupe

P: Prairie